



ASSOCIATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC

Monsieur le Premier ministre,

Il nous fait plaisir de vous transmettre la position de l'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec concernant la problématique de l'amiante. Nous discutons de cette question depuis déjà plusieurs mois au sein de notre Association. L'éventualité que votre gouvernement accorde un prêt important à la mine Jeffrey, pour sa réouverture, nous incite à rendre publique maintenant notre position sur cette question. Plusieurs associations comme l'Association des médecins du Canada, l'Association canadienne de santé publique ou la Société canadienne du cancer vous ont déjà rappelé les faits qui justifient sans nul doute l'importance de l'arrêt de la production de ce matériau. Nous en sommes arrivés à la même conclusion.

Comme médecins responsables de la santé et du bien être de la population pour tout le territoire du Québec, nous considérons aussi les enjeux économiques des travailleurs, de leurs familles et des communautés qui ont longtemps compté sur les mines d'amiante pour assurer leur bien-être. L'économie est un déterminant majeur de la santé. C'est pourquoi nous insistons auprès de vous en tant que Premier ministre pour que votre gouvernement jette un regard à plus long terme sur la santé et le bien-être des communautés productrices d'amiante au Québec. Déjà, les travailleurs ont été pressés par la Mine Jeffrey d'accepter des conditions salariales qui font honte à l'industrie. Peut-on raisonnablement croire que cette même compagnie investira adéquatement dans les installations de haute sécurité requises pour l'extraction de ce minéral d'une mine souterraine ? Vous croyez vraiment que de prêter 58 M\$ à cette compagnie contribuera au développement durable de cette communauté ? Nous pensons qu'il serait bien plus approprié de confier les 58 millions de dollars à la municipalité d'Asbestos pour permettre de réorienter l'économie de cette communauté vers des activités porteuses d'avenir. Vous savez bien que l'industrie de l'amiante est une industrie moribonde qui doit exporter ses produits dans des pays mal informés et où la protection de la santé de la population est encore très précaire. Les autres pays ont déjà banni l'usage de l'amiante sur leur territoire, officiellement ou dans les faits comme c'est le cas au Canada. Nous nous inquiétons quant à la possibilité que ces 58 millions ne soient utilisés que pour renflouer les poches des propriétaires de la mine laissant gros jean comme devant les travailleurs et la population quand surviendra l'inévitable faillite. La communauté sera alors laissée à elle-même sans projet structurant et aux prises avec un milieu fortement contaminé. Cette perte de cohérence sociale sera à elle seule autant sinon plus dommageable que les effets directs de l'amiante sur la santé.

Si nous nous préoccupons pour la santé et le bien-être de la population québécoise, nous ne pouvons pas ignorer les souffrances importantes que l'on réserve aux populations des pays importateurs de notre amiante pour les cinq ou six prochaines décennies. Vous

n'ignorez pas que là-bas les conditions de travail sont misérables et loin de rencontrer les normes que nous n'arrivons même pas à respecter ici. Il serait tout à fait irresponsable de notre part de fermer les yeux là-dessus. Comme l'essentiel de notre production est exportée vers ces pays, il nous faut plaider pour l'arrêt de toute exportation et donc contre toute production.

Nous croyons sincèrement que votre gouvernement a le pouvoir de penser autrement dans ce dossier. Nos membres sont prêts à vous prêter main-forte pour repenser globalement l'avenir de la région de l'amiante. Nous pouvons rencontrer les citoyens et citoyennes pour leur expliquer les faits concernant la santé et l'amiante. Nous pouvons également les accompagner dans une réflexion afin de changer la vocation économique de la région pour une meilleure santé et un plus grand bien-être des générations actuelles et à venir. Nous sommes prêts à collaborer pour redonner au Québec une image soucieuse de la santé et du bien-être de sa population et de la population mondiale. Vous pouvez compter sur nous.

Nous souhaitons par conséquent vous rencontrer pour en discuter plus à fond et jeter les bases d'une collaboration avec votre gouvernement et les populations concernées pour ce qui nous semble être un projet de société novateur et enthousiasmant.

Bien vôtre,

L'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec

Par



Yv Bonnier Viger
Médecin spécialiste en santé communautaire
Beauceville, le 6 juillet 2010

Cc : Les député(e)s de l'Assemblée nationale
Les élu(e)s des régions productrices d'amiante
Le Ministre de la santé et les directeurs régionaux de santé publique
Quelques associations canadiennes
Quelques journalistes